

DECLARATION COMMUNE UNSA éducation, FSU, CFDT, CGT, FCPE et DDEN sur les RASED au CDEN du 21 FEVRIER 2012

Le travail des enseignants spécialisés est reconnu par tous les membres de la communauté éducative ici présents : enseignants, familles, élus, partenaires et services de l'Education nationale. L'an passé nous avons cité la loi du **11 février 2005**: cette loi qui exige d'assurer au mieux l'égalité des droits et des chances de tous les Français : c'est l'ambition sociale que s'est donnée notre société du 21^{ème} siècle. Nous pouvons en être fiers. L'Education nationale a un rôle primordial pour relever ce défi. On doit lui en donner les moyens et non pas lui en « **retirer** ».

Retirer des postes d'enseignants spécialisés, c'est ne pas respecter cette loi de 2005 car ce sont les élèves les plus en difficulté, les plus fragiles, qui vont être laissés de côté et qui n'auront plus les aides adaptées. C'est ce qui nous est présenté aujourd'hui par le retrait de 6 postes en RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté).

Tout dispositif : stage de remise à niveau et aide personnalisée ne peuvent pas remplacer les RASED.

Les RASED ça AIDE : ils sont déjà bien en panne suite aux cartes scolaires successives qui passent **mais ne se ressemblent pas** ; car cette année les RASED paient très très cher : 6 suppressions sur 8 dites « hors classe » conséquence, nous dit-on, de la RGPP.

Pourtant encore, la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 indique dans son article 9 que « **la scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences** qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société ».

Pourtant de nouveau, **cette même loi, sur la formation continue des enseignants** préconise, **pour la réussite de tous les élèves**, de permettre à un plus grand nombre d'enseignants du premier degré d'accéder aux formations conduisant à l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap, le CAPASH. Les départs en formation n'existent quasiment plus. L'an passé un départ, cette année aucun !!!

Les RASED s'essoufflent.

Un exemple concret de RASED dans la Nièvre : celui de MOULINS ENGILBERT : en 2009 : 4 postes d'enseignants spécialisés; en 2010 : 3 postes d'enseignants spécialisés; en 2011 : 2 postes d'enseignants spécialisés + 1 surnumérisé ; en 2012 : plus qu' 1 seul poste resterait mobile à la rentrée prochaine ? Cela serait le cas aussi de Nevers Jules Ferry et Cosne Sud ?

Pour reprendre le terme d'une collègue : Quel acharnement sur les réseaux !

Malgré tout, les collègues s'accrochent, plus encore : de jeunes collègues ont entrepris la démarche de se spécialiser en candidat libre.

Ils ont raison, car un enseignant de RASED c'est près de 150 élèves aidés, donc 6 fermetures donneraient 900 élèves laissés de côté.

NOUS REFUSONS QUE LES RASED PAIENT SI CHER. Monsieur le Directeur vous avez certainement reçu plusieurs centaines de cartes postales en ce sens.

NOTRE MOTION COMMUNE A ETE PRESENTEE CONTRE LE FERMETURE DE POSTE EN RASED : Vote POUR A L'UNANIMITE des membres du CDEN moins une abstention.

Le SE UNSA a fait remarquer que 8,5 postes étaient menacés contre 8 fermetures prévues !!!

**MOTION soumise au vote
du CDEN du 21 février 2012**

**Contre les suppressions de postes dans les RASED, pour une politique éducative
au service de tous**

Depuis plusieurs années, les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté sont la cible de mesures de carte scolaire. Ces attaques successives les empêchent de mener à bien leur mission.

La palette de mesures telles l'aide personnalisée ou les stages de remise à niveau ne sauraient éradiquer la difficulté traitée tous les jours par les RASED. Les enseignants dans les écoles sont désarmés face au traitement de l'échec scolaire. Ils se retrouvent sans interlocuteur spécialisé, ils ne bénéficient pas de la technicité auprès des élèves et des conseils pratiques pour la mise en place d'une pédagogie d'aide dans la classe des enseignants formés spécialement pour cela.

Les collègues se sentent abandonnés face à la lutte contre la grande difficulté scolaire. La suppression des 6 postes de réseaux et des 2 postes dévolus à la formation des personnels spécialisés ne fera qu'accentuer ce mal-être. C'est pourquoi, nous demandons l'arrêt du démantèlement des réseaux.